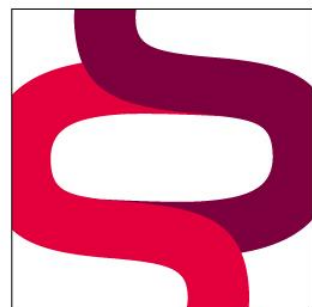




les scic

SCIC ET BOIS ÉNERGIE : QUELQUES EXEMPLES

**Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) :
quelles opportunités pour les filières bois énergie locales ?**

Livret réalisé par la Fédération Nationale des Cuma (FN Cuma) et la Confédération Générale des Scop (CG Scop) dans le cadre de l'Inter-Réseaux Scic (IRScic).



SOMMAIRE

BRÈVE PRÉSENTATION DES SCIC

p.3

BRETAGNE

Argoat Bois Énergie

p.4

Bocagenèse

Coat Bro Montroulez

Énergies Bois Sud Cornouaille

p.6

Scic Énergies renouvelables Pays de rance

PAYS DE LA LOIRE

Bois Énergies Locales

Maine et Loire Bois Énergie

Mayenne Bois Énergie (MBE)

p.8

SARL Bois Énergie 44

p.10

POITOU-CHARENTES

SARL Bocage énergie locales

p.12

Scic Proxibois des Charentes

MIDI-PYRÉNÉES

Ariège Énergie Bois Forêt (AEBF)

Scic Bois Énergie Lot (Fermes de Figeac énergie bois)

p.13

BASSE-NORMANDIE

Bois Bocage Énergie

p.14

PICARDIE

Picardie Énergie Bois

NORD-PAS-DE-CALAIS

Bois Énergie des Terroirs

ÎLE-DE-FRANCE

Gâtinais Bois Énergie

p.15

AQUITAINE

Landes Bois Energie

AUVERGNE

Énergies Renouvelables et Environnement (ERE) 43

p.17

CHAMPAGNE-ARDENNE

Argonne Bois Énergie

CENTRE

Scic Berry Énergie Bocage (BEB)

p.19

PACA

Énergie Bois Territoires

BRÈVE PRÉSENTATION DES SCIC

La loi 2001-624 du 17 juillet 2001 stipule que les « sociétés coopératives d'intérêt collectif sont des sociétés anonymes ou des sociétés à responsabilité limitée à capital variable régies, sous réserve des dispositions de la présente loi, par le Code de commerce. Elles ont pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale ».

La Scic est ...

- **une société commerciale** régie par le Code de commerce et le droit de la concurrence, dont le modèle économique doit être durablement viable comme pour toute autre entreprise ;
- **une coopérative** assujettie aux règles communes de la coopération : société de personnes, démocratie interne, impartageabilité des réserves, lucrativité limitée et encadrée etc. ;
- **produisant des biens et services d'intérêt collectif** c'est-à-dire répondant aux besoins du territoire dans lequel elle intervient ;
- présentant un **caractère d'utilité sociale** défini par la jurisprudence comme « les conditions dans lesquelles s'exercent l'activité, quel que soit le secteur » ;
- bénéficiant d'une **exonération d'impôt sur les sociétés** pour les sommes affectées aux réserves impartageables (comprises entre 57,5% et 100% des bénéfices)

...qui dispose de caractéristiques spécifiques et uniques :

- **dérogation au principe « d'exclusivisme »** qui caractérise la coopération,
- **obligation du multi sociétariat** qui est la garantie et la première manifestation de l'intérêt collectif de la Scic ;
- **possibilité de compter dans sa gouvernance et son capital des bénévoles**, qui ne sont pas ici les seuls décideurs comme dans une association, mais qui ont un rôle important aux côtés des producteurs et des bénéficiaires ;
- **ouverture aux collectivités locales qui le désirent**, à hauteur à ce jour de maximum 20% du capital social, qui témoigne de la recherche d'ancrage local et de dynamique territoriale.

...et qui est présente dans la filière Bois Énergie.

12 ans après la loi Scic et son décret d'application, **360 Scic** existent en France. Plus de 80 ont été créées dans la seule année 2013.

Elles sont présentes dans de nombreux secteurs de l'économie : environnement, agriculture et alimentation, services de proximité, habitat, commerce, hébergement et restauration, services informatiques, auto partage, théâtre ou musique etc.

22 Scic exercent dans la filière Bois Énergie, et sont présentées dans le document qui suit.

Inter-Réseaux Scic

L'association Inter-Réseaux Scic créée le 25 avril 2013 a été fondée par la Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole et la Confédération générale des Sociétés coopératives et participatives, l'IRScic est présidé par Noëlle Tatich (PDG de la Scic Atla) et son conseil d'administration comprend les Scic Cap 44 (Patrick Morael), Ökhra (Mathieu Barrois), Interstices Sud Aquitaine (Stéphane Montuzet).

Il est ouvert aux Scic adhérentes des réseaux fondateurs ainsi qu'aux personnes morales et réseaux souhaitant s'associer et contribuer à ses objectifs que sont le développement et l'accompagnement des Scic, ainsi que l'innovation coopérative.

Centre de ressources s'appuyant prioritairement sur l'expérience et l'expertise des Scic elles-mêmes, venant en appui des réseaux territoriaux de ses membres, l'IRScic s'est fixé pour ambitions

Activités

La Scic Argoat Bois Énergie commercialise, produit et transforme du bois énergie, paillage et des produits d'origines agricoles et forestières. Elle apporte également un conseil et une assistance aux maîtres d'ouvrages de chaufferies bois. Elle conseille et suit la gestion de l'environnement et le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

CONTEXTE ET GENÈSE

La mise en place de la Scic a été précédée de deux études : une étude de gisement et une étude de faisabilité. L'objectif de la première étude était d'évaluer la disponibilité de la ressource sur le territoire. La seconde était de déterminer la structure juridique la plus fédératrice et la plus appropriée à ce projet de territoire.

Le choix de la Scic est issu d'un compromis entre les collectivités qui voulaient une SEM et les agriculteurs qui voulaient garder un certain contrôle sur la filière. L'utilisation du statut Scic est apparue comme la solution la plus équilibrée. La mise en place de la Scic a duré 12 mois.

L'UR Scop a effectué l'accompagnement juridique, le CER l'accompagnement comptable.

La Scic Argoat Bois Énergie est avant tout un outil pour les agriculteurs, forestiers, collectivités et entreprises du territoire. Elle a pour vocation de rassembler les acteurs de l'amont à l'aval de la filière pour développer un réseau local de producteurs et petites chaudières avec une maîtrise de la ressource et une juste rémunération des producteurs.

La Scic se positionne comme une référence sur le territoire pour les petites et moyennes chaufferies. Afin de développer au mieux les petites chaufferies, la Scic propose du bois criblé. Par ailleurs, elle se dote en 2014 d'un camion souffleur pour faciliter la livraison de chaufferies à silo aériens ou positionnés sous les bâtiments.

Dans sa volonté de développer la filière bois énergie sur le territoire, elle s'entoure de professionnels et réfléchit dès 2014 à la possibilité de vendre de la chaleur aux collectivités et entreprises en prenant en charge l'investissement, l'entretien de la chaudière et en assurant son alimentation en combustible.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Scic commercialise essentiellement du bois de bocage qu'elle achète aux agriculteurs. Le bois est directement livré sur la plateforme de stockage ou stocké chez le producteur. La Scic n'est ni propriétaire des broyeurs ni propriétaire des plateformes de stockage. Le bois est broyé soit par le broyeur de la CUMA départementale du Morbihan soit par l'entreprise Bois Energie Ouest Environnement.

La distance de transport entre les plateformes de stockage et les chaufferies n'excède pas 30 kilomètres. Le plus souvent, l'agriculteur qui stocke les produits chez lui, les livre avec sa remorque aux clients de la Scic.

La Scic se dote en 2014 d'un camion souffleur spécifique aux plaquettes bois. L'objectif est d'apporter une solution technique répondant aux soucis de conception des silos. L'autre enjeu est économique, puisque les porteurs de projets peuvent réduire leurs coûts d'investissements en limitant les coûts de génie civil.

CLIENTS

Antenne de Pontivy :

- Un hôpital : ~ 1,5 MW
- Un EHPAD : ~ 220 kW
- Un conservatoire de musique : ~ 110 kW
- Un particulier : ~ 25 kW

Antenne de Questembert

- Une piscine : ~ 350 kW
- Trois entreprises : ~ 50, ~ 100 et ~ 200 kW
- Deux EHPAD : ~ 200 et 2x200 kW
- Un lycée : ~ 200 kW

Paillage : environ 100 m³ pour les communes, paysagistes et particuliers

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

- Chambre d'agriculture du Morbihan
- FD CUMA
- Entrepreneurs des territoires
- 4 Communautés de communes : Pontivy Communauté, Saint Jean Communauté, Locminé Communauté, Baud Communauté
- Syndicat des propriétaires forestiers

7 catégories d'associés

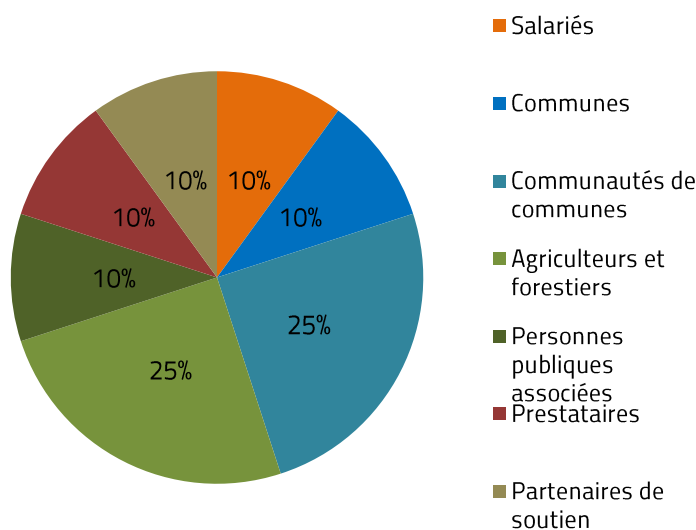
- Salariés : 1
- Communes : 12
- Communautés de communes : 5
- Agriculteurs et forestiers : 20
- Personnes publiques associées : 1
- Prestataires : 5
- Partenaires de soutien : 8

Gouvernance

SARL avec une co-gérance de Gaëtan LE SEYEC et de Jean-Yves QUENTEL.

7 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



DATES CLÉS

26 mai 2010 : création de l'association filière bois énergie du pays de Pontivy, association qui va travailler pendant plus de deux ans à la création d'une filière bois énergie locale sur le territoire

1^{er} juin 2013 : Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés et création de la Scic Argoat Bois Énergie

1^{er} janvier 2014 : suite à trois mois d'échanges et d'information sur le territoire de Questembert, la Scic Argoat Bois Énergie fusionne avec la Scic Nature Solidaire. L'objectif est de mutualiser les moyens des deux Scic pour conserver une filière locale viable et garantir un outil pérenne aux acteurs du territoire

Septembre 2014 : la Scic Argoat Bois Énergie se dote d'une benne soufflante à plaquettes, pour apporter une solution d'approvisionnement innovante aux particuliers et aux petites chaufferies

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social initial en 2013 est de 12 200 €

Investissement prévu

Benne soufflante 60 000 € HT

Chiffre d'affaires

Le premier exercice est en cours car il a débuté à la date d'immatriculation de la Scic et se terminera le 01/06/2013.

Estimation

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs publics : 50 %

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs privés : 50 %

CONTACTS

Gaëtan LE SEYEC et Jean-Yves QUENTEL, co-gérance

Jonathan Debruyne, salarié

06 34 17 63 30

Argoat Bois Énergie

56 rue de la Fontaine

56300 Pontivy

argoat.bois.energie@gmail.com

<https://sites.google.com/site/argoatboisenergie>





Scic Énergies Bois Sud Cornouaille

Bannalec (Finistère) / Bretagne

Création : 6 février 2013

1 salarié

23 associés

SARL

Activités

La Scic Énergies Bois Sud Cornouaille regroupe les acteurs liés ou intéressés au développement de la filière bois-énergie en particulier et des autres filières d'énergies renouvelables en général, sur les territoires de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) et de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé (Cocopaq).

La Scic achète, produit et vend du bois (à des fins énergétiques, paillage ...). Elle gère les plateformes de stockage, de séchage et de transformation.

ORIENTATIONS

La Scic Énergies Bois Sud Cornouaille veut :

- Promouvoir une gestion durable du bocage,
- Promouvoir et animer la filière locale bois énergie,
- Assister la mise en œuvre de nouveaux projets de chaufferies,
- Développer un service de maintenance des chaufferies-bois.
- Promouvoir la replantation et l'entretien respectueux des haies bocagères et des ressources sylvicoles, de manière à pérenniser, protéger et maintenir la ressource.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'activité essentielle de la structure est :

- L'achat de matières humides à des producteurs de bois déchiqueté et la vente de matières sèches à des maîtres d'ouvrage ou exploitants de chaufferies,
- Le suivi qualitatif et quantitatif des matières combustibles,
- La mutualisation des moyens des adhérents (pouvant inclure une activité de maintenance des chaufferies)

La Scic accompagne les acteurs de la filière :

- En assurant la communication et la transparence ;
- En suivant les ressources disponibles au niveau des gisements ;
- En commercialisant le bois ;
- En suscitant de nouveaux projets de chaufferie bois de collectivités, d'organismes publics ou privés ;
- En proposant et en assurant, le cas échéant, un service de maintenance des chaufferies bois dont elle assure l'approvisionnement en combustible.

CONTEXTE ET GENÈSE

Dès 2003, l'association Douar Énergie, en lien avec l'association AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'environnement), mène une réflexion sur une diversification d'activités d'exploitants agricoles du secteur de Scaër par la production de bois déchiqueté issu de leurs haies et talus, en perspective d'approvisionner la nouvelle chaufferie bois du centre aquatique Cocopaq (Aquapaq) rénové de Scaër, mis en service en décembre 2005.

L'ouverture du nouvel Aquapaq de Quimperlé en septembre 2009, également équipé d'une chaufferie-bois, s'accompagne de la création d'une nouvelle association d'agriculteurs producteurs de bois déchiqueté des communes littorales de la Cocopaq : **Quimperlé Énergie**. Parallèlement, CCA met en service son centre aquatique de Rosporden en octobre 2010, dont l'approvisionnement en combustible-bois est attribué à Douar Énergie.

Au total, depuis 2010, ce sont 1400 tonnes annuelles de bois déchiqueté qui sont produites par les 2 associations Douar Énergie et Quimperlé Énergie (à parts sensiblement égales) à destination des 3 centres aquatiques communautaires. CCA porte un projet de nouvelle piscine à Concarneau, dont la mise en service est programmée pour fin 2013 et qui sera équipée d'une chaufferie bois. Ce nouvel équipement portera à 2000 tonnes annuelles la consommation des seuls équipements communautaires.

Par ailleurs, des communes de la Cocopaq ou de CCA ont mis en œuvre des premières chaufferies bois : St Yvi en novembre 2011, Scaër en septembre 2012. Des études sont en cours, à différents stades d'avancement, à Concarneau, Moëlan sur Mer, Mellac, Arzano, Bannalec, Le Trévoux, ... sur l'opportunité d'installer une chaufferie bois, dédiée à certains de leurs équipements et/ou à l'alimentation d'un réseau de chaleur.

Pour accompagner ce mouvement lancé, la Cocopaq et CCA ont donc décidé début 2010 de mettre en commun leurs ressources pour accompagner le développement d'une filière bois-énergie à l'échelle de leurs deux territoires. À leur initiative, une étude de faisabilité a été menée de mai 2010 à décembre 2011. Différents acteurs économiques locaux concernés ayant manifesté leur intérêt ont été associés dans un comité de pilotage, parmi lesquels, outre les associations Douar Énergie et Quimperlé Énergie : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) du territoire, le syndicat de traitement des déchets Valcor, des agriculteurs, des propriétaires ou exploitants forestiers, des entreprises de travaux d'élagage ou de bûcheronnage...

CLIENTS

Les clients sont essentiellement les collectivités locales.

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

Les collectivités locales de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) et de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé (Cocopaq) et les acteurs économiques locaux (dont, historiquement, les deux associations d'agriculteurs - Douar Énergie et Quimperlé Énergie).

4 catégories d'associés

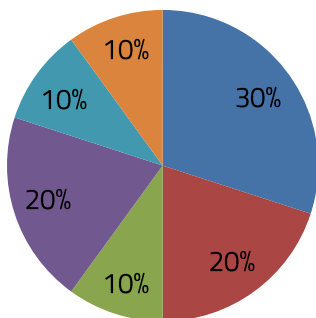
- Salarié : 1
- Clients : 6
- Fournisseurs : 7
- Partenaires techniques et personnes de soutien : 9

Gouvernance

SARL avec gérant, Herve PRIMA.

6 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



- EPCI, clients de la Scic
- Groupements d'agriculteurs, fournisseurs de la Scic
- Autres clients de la Scic
- Autres fournisseurs de la Scic
- Salariés
- Partenaires techniques et personnes physiques et morales de soutien

DATES CLÉS

30 janvier 2013 : Assemblée Générale constitutive (15 sociétaires)

6 février 2013 : Immatriculation de la Scic Énergies Bois Sud Cornouaille au Registre du commerce et des sociétés

19 décembre 2013 : AG (8 nouveaux sociétaires)

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2013 est de 50 900 €.

Investissement

Étuve et matériel de mesure : 1 600€

Chiffre d'affaires

Le premier exercice s'étend du 1er février 2013 au 30 juin 2014. L'année 2013 a été une année de transition entre l'organisation initiale (associations d'agriculteurs et structuration en Scic).

Répartition des clients

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs publics (estimation) : 95%

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs privés (estimation) : 5%

CONTACTS

Herve PRIMA, gérant
Alain RICHARD, coordinateur
contact@energiesbois29.org
Tél. : 02 98 35 40 80
1 rue Nationale
29380 Bannalec



Société Coopérative d'Intérêt Collectif
Energies Bois Sud Cornouaille



Scic Mayenne Bois Énergie

Parigné sur Braye (Mayenne) – Pays de la Loire

Création : 19 juin 2008

1 salarié

85 associés

SARL

Activités

La Scic Mayenne Bois Énergie a pour objet :

- L'achat, le stockage, la livraison et la vente de produits « bois énergie », sous forme de bois déchiqueté, à toute personne publique ou privée du territoire.
- La promotion et l'animation de la filière bois énergie, à travers notamment la mise en œuvre de services de valorisation des ressources en bois.

ORIENTATIONS

La Scic Mayenne Bois Énergie œuvre :

- sur un territoire homogène, la Mayenne
- avec des bois issus de différentes filières.
- avec un réseau de plates formes au plus proche des sites de productions et de consommations

La Scic est choisie comme forme juridique car elle permet à tous les partenaires à l'origine de la réflexion, y compris les collectivités locales, d'être associés.

CONTEXTE ET GENÈSE

L'idée d'une filière bois énergie locale a émergé en mars 2000 lors de la mobilisation des élus et de la société civile contre un projet d'enfouissement de déchets nucléaires sur le territoire. Les élus s'interrogent sur le développement de filières énergies renouvelables sur le territoire, permettant de limiter l'utilisation des énergies fossiles et fissibles.

Le Pays de Haute Mayenne, porte la réflexion de développement de la filière, avec la volonté de rassembler tous les acteurs du territoire concernés par le bois autour d'un socle commun. Après une étude ressource et la validation des orientations, l'utilisation du statut Scic est choisi, car il permet d'avoir le plus d'acteurs possible dans la même structure. Elle est apparue comme un moyen de « n'oublier personne ».

Les collectivités sont satisfaites du travail de la Scic elles travaillent avec la SCIC sur des rapports de confiance. Chaque année les valeurs et les objectifs sont rediscutés.



Paillage bois sur haie

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Scic se concentre exclusivement sur la vente de plaquettes pour le chauffage et le paillage.

La Scic utilise en majorité du bois de bocage dont près de 51% est livré déchiqueté à la plateforme par les agriculteurs.

Le déchiquetage est essentiellement effectué par la CUMA départementale qui possède deux déchiqueteuses.

Les distances pour apporter le bois à la plateforme n'excèdent pas 25km.



Bois agricole prêt pour le déchiquetage

La Scic utilise aussi du bois dit « social » issue de chantier d'insertion (23%). Le bois industriel ou le bois sans garantie de gestion durable représente 14% du bois utilisé. Par ailleurs du bois forestier est aussi mobilisé il provient de gisements départementaux mais il est mobilisé sur des distances plus longues entre 50 km et 100 km (transport par grumier). Son déchiquetage s'effectue sur plate-forme.

Après stockage sous abri (hangar ou bâche) pendant 3 à 6 mois pour permettre son séchage naturel, le bois déchiqueté est vendu à la tonne à moins de 30% d'humidité.

Le prix est le même pour tous les clients, le but étant de positionner l'énergie produite sur un segment de prix inférieur d'un quart des autres énergies.

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

Le Pays de Haute Mayenne, la FD CUMA, la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, les industriels de la filière et des communes ayant des projets de chaudières à bois déchiqueté.

5 catégories d'associés

- Salarié : 1
- Usagers : 11
- EPCI : les 5 Communautés de communes du Pays de Haute Mayenne et les 3 du GAL Sud Mayenne
- Partenaires techniques et soutiens : 19
- Fournisseurs de bois : 46

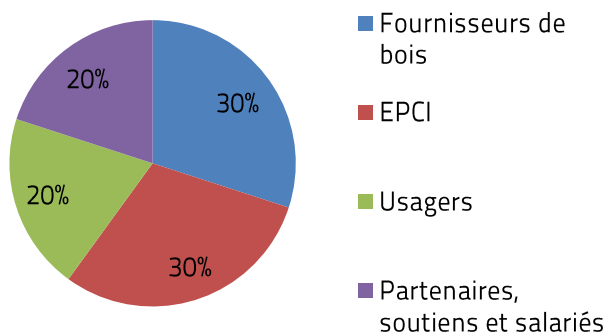
Gouvernance

SARL avec un gérant, Emmanuel LELIEVRE.

Le Comité d'Orientation valide les propositions du gérant dans tous les domaines de la structure (évolution des prix, des pourcentages par filières d'approvisionnement, choix comptable, positionnement pour réponse à appel d'offre....). Chaque collège de vote désigne deux à trois membres pour siéger au Comité d'Orientation. Ce comité d'Orientation se réunit au minimum 4 fois par an.

4 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



DATES CLÉS

2000 : retrait de la « mission granit »

19 juin 2008 : enregistrement de la Scic au Registre du Commerce et des Sociétés

2013 : valorisation de plus de 2000 tonnes de plaquettes

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social en 2008 était de 11 020 €.

Le capital social en 2013 est de 49 120 €.

Chiffre d'affaires

2011 : 143 000 €

2012 : 146 000 €

2013 : 250 000 €

Répartition des clients

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs publics (estimation) : 70 %

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs privés (estimation) : 30 %

CONTACTS

Emmanuel LELIEVRE, gérant

www.hautemayenne.org/reseau/bois-energie.htm

scic.hmbe53@orange.fr

Tél. : 02 43 08 35 60

La Lande

RD 217

53100 Parigne sur Braye



CONTEXTE ET GENÈSE

La Scic est issue de la volonté du conseil général et des agriculteurs de Loire Atlantique de mobiliser tous les acteurs de la filière Bois Énergie dont les collectivités tout en permettant de commercialiser aisément ses produits. L'émergence du projet et les débuts de la Scic ont posé un certain nombre de difficultés. Le contexte du milieu professionnel agricole en Loire Atlantique a sensiblement compliqué sa création (Notre Dame des Landes). Cependant à force de débats, une charte d'éthique et un guide de bonnes pratiques ont pu être mis en place et un consensus a été créé autour du projet. Les propriétaires forestiers n'ont pas pris part à la démarche. Des entreprises bois énergie préexistaient sur le territoire avant la création de la Scic : des particuliers faisaient déjà de l'autoproduction de plaquette en créant l'association HNB (Haies Nergies Bocagères) qui fait partie de la Scic aujourd'hui. Le projet a été accompagné par le conseil général, un bureau d'étude la FDCIVAM, la FDCUMA, la chambre d'agriculture et le Crédit Coopératif.

PARTIES PRENANTES

5 catégories d'associés

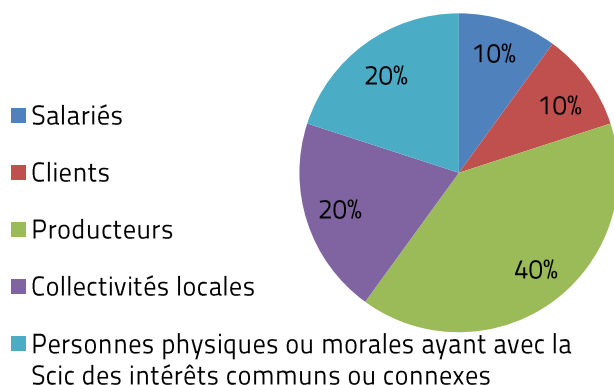
- Salariés : 2 (dont le gérant non salarié)
- Clients: 1
- Producteurs: 15
- Collectivités territoriales : 3
- Autres : 6

Gouvernance

SARL avec une co-gérance avec Nicolas HAZARD (salarié) et Marcel LEBOT.

5 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Scic utilise 2/3 de bois bocager et 1/3 de bois dit « urbain ». Le bois urbain est un bois apporté par une association de paysagistes (Union Nationale des Entreprise du Paysage) issue de l'entretien d'espaces verts.

Ce sont des prestataires - une CUMA, une ETF et 2 ETA - qui broient le bois. Celui-ci est soit broyé sur la zone de coupe, soit en bord de route, soit sur une plateforme. Le bois « urbain » est amené entier sur la plateforme et est déchiqueté sur place. À ce jour la Bois Énergie 44 utilise 7 plateformes de stockage.

Les distances de livraison n'excèdent généralement pas 20km. Les livraisons sont soit assurées par les agriculteurs eux-mêmes soit par camion de 90m3. La plaquette est vendue à la tonne et les tests d'humidité sont effectués à l'aide d'un micro-onde.

C'est un comité d'éthique qui construit les prix, ces prix sont renégociés chaque année. Nous commercialisons nos plaquettes à des collectivités comme des professionnels : piscines, maisons de retraite, écoles.

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social en 2012 était de 7325 €.
Le capital social actuel est de 30 500 €.

Chiffre d'affaires (CA)

Chiffre d'Affaires 2012 : 8 255.83 €
Chiffre d'Affaires 2013 : 52 653.86 €
Part du CA avec des opérateurs publics : 20 % *estimation*
Part du CA avec des opérateurs privés : 80 % *estimation*

DATES CLÉS

17 janvier 2012 : Immatriculation de la Scic Bois Énergie Lot au Registre du commerce et des sociétés

Mai 2013 : premier contrat de la Scic avec 450 tonnes pour la piscine de Sainte Pazanne.

Mars 2014 : contrat piscine de Nort sur Erdre et conclusion d'une étude de développement de filière avec nos associés.

CONTACTS

Nicolas HAZARD et Marcel LEBOT, co-gérants
scic.boisenergie44@yahoo.fr
Tél. : 06 20 77 62 10
Tél. : 02 28 02 15 97
9 rue Henri Becquerel
ZI Grand'haie
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Scic SARL Bocage Énergies Locales

Nueil Les Aubiers (Deux-Sèvres)
Poitou-Charentes

Transformation de la SARL : 28 mars 2013

1 salarié

30 associés

SARL

Activités

Achat et revente de biomasse sous forme de plaquettes ou toutes autres formes.

Vente de prestations de services et de conseils se rapportant aux énergies renouvelables

ORIENTATIONS

L'ambition de la Scic est de **valoriser les bois locaux et notamment agricoles, en intégrant des bois industriels**. C'est pour les acteurs de la Scic, un levier incontournable pour le maintien des haies.

Le choix s'est porté sur des chaufferies de moyennes et petites tailles. Le Poitou Charentes rassemblent déjà de gros contributeurs, Scierie Archambault-Migeon, Bois du Poitou, Forêt Alliance, Martin, Bois2R, TPF Energie Bois, ... Nous ne sommes que de petits contributeurs mais si par notre actions nous engageons un mouvement de reconquête de la haie ou du moins de stabilisation (Rappelez-vous la légende du Colibri qui veut éteindre le feu !), nous avons gagné notre pari tout en participant au bouquet énergétique de nos territoires.

CONTEXTE ET GENÈSE

L'idée repose sur le principe de la Haie'économie.

Bien sûr, et nous le savons tous, les marges dégagées par cette activité, nous contraind aujourd'hui à nous rassembler. Nous avons tous suivi des parcours similaires, et nous arrivons maintenant à une étape cruciale, pour, soit arrêter nos efforts, ce qui serait un déchirement mais peut être un mal nécessaire, soit franchir la marche, se regrouper, se professionnaliser. D'autre l'ont fait et ont su passer le CAP. Faisons le bon choix ! Déjà les linéaires diminuent ...

La FDCUMA 79 a investi du temps de technicien depuis 2004 en terme d'animation auprès de la Cuma départementale, La Cuma du Bocage. L'activité Déchiquetage s'est concrétisée en association avec la Vendée, par la Cuma Défis. La Cuma Défis a investi dans la déchiqueteuse et la Cuma du Bocage dans le tracteur. Aujourd'hui l'activité compte plus de 350 adhérents et près de 35 000 m3.

En même temps, un groupe d'agriculteur excédentaire en bois plaquette, s'est interrogé sur la création d'une association pour valoriser ce gisement. Un client potentiel se trouvait à leur côté, la Sepaye, association liée au handicap. Un second groupe s'est présenté et la nécessité de se structurer est apparue évidente, en termes de gestion, de facturation, d'organisation des livraisons, des chargements etc... . Nous avons alors créé la SARL Bocage Energies Locales en février 2011. Elle reposait sur une co-gérance, de 2 agriculteurs porteurs des projets d'origines.

Après 1 an de fonctionnement, il est apparu évident de se structurer en Scic, pour impliquer les collectivités dans l'IDEE que portait les agriculteurs.

Cela nous permettait de conforter notre assise capitaliste, et nous offrait une visibilité meilleure.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Scic achète des plaquettes bocagères aux agriculteurs et lorsqu'un chantier se présente, tête de peupliers ou autres, elle acquiert le bois broyés ou non. Les marchés de reventes concernent à la fois des collectivités mais aussi des entreprises et associations pour du bois plaquettes combustibles.

CLIENTS :

3 types de clients : les collectivités et les privés (Associations et Agriculteurs)

DATES CLÉS

2004 à 2006 : Engagement de la FDCUMA sur le Bois Énergie

Création de l'activité déchiquetage (35 adhérents)

2007 : Arrivée d'une déchiqueteuse + tracteur 300 ch

Écriture d'une Charte de bonnes pratiques pour la production de bois déchiqueté

2007 à 2009 : Association Énergie Bois des Vallées, Création de cette structure pour approvisionner une structure d'accompagnement des personnes handicapées dans l'Argentonnois.

Février 2011 : Sarl Bocage Énergies Locales, Société mis en place pour prendre le relais et assurer la montée en puissance avec l'arrivée d'un autre groupe sur le secteur de Saint Amand. Elle avait aussi l'objectif de gagner en visibilité sur le marché, et de se doter de moyen pour faire face cadre de la Demande Publique.

Mars 2013 : SARL Scic Bocage Énergies Locales. Elle a vu le jour pour prendre de l'envergure, associer les collectivités et imaginer une progression de chiffre d'affaire plus durable.

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social en 2010 était de 5 150 €.

Le capital social actuel est de 23 000 €.

Investissement

Une sonde de prise d'humidité pour 600 €

Chiffre d'affaires (CA)

Chiffre d'Affaires 2011 : 22 129 €

Chiffre d'Affaires 2012 : 19 505 €

Chiffre d'Affaires 2013 : 36 761 €

Part du CA avec des opérateurs publics : 65 % *estimation*

Part du CA avec des opérateurs privés : 35 % *estimation*

Scic Bois Énergie – 24 avril 2014

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

Trois personnes ont été essentielles à la construction de ce projet, Charles Boury Agriculteur à Saint Amand, Gilles Godet Agriculteur à Argenton les Vallées et Frédy Poirier, Animateur Cuma FDCUMA des Deux Sèvres.

La FDCUMA des Deux Sèvres est bien sûr un maillon incontournable de l'histoire car elle met à disposition un animateur sur la thématique des énergies renouvelables depuis près de 10 ans, et sur le bois notamment. Elle y contribue encore aujourd'hui dans la constitution du capital. La Cuma départementale a permis aussi de structurer une activité performante, et efficace. Nous disposons notamment aujourd'hui, d'une plateforme pour la réservation des chantiers et l'organisation des tournées.

4 catégories d'associés

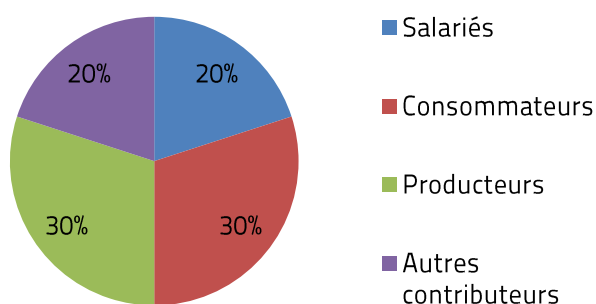
- Salarié : 1
- Consommateurs : 7
- Producteurs (Agriculteurs, Industriel du Bois) : 13
- Autres contributeurs (FDCUMA, Cuma du Bocage, Association, Sympathisant) : 9

Gouvernance

SARL avec un gérant, Frédy POIRIER.

4 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



CONTACTS

Frédy POIRIER, gérant
fredy.poirier@gmail.com,
0621724579

Adresse du Siège

Zone Industrielle du Proulin
79250 Nueil Les Aubiers

Adresse administratif

SARL SCIC BEL
FDCUMA des deux Sèvres
11 rue de verdun - Pompaire
BP 08
79201 Parthenay

Scic Bois Énergie Lot

Latronquière (Lot) / Midi-Pyrénées

Création : 5 décembre 2013

1 salarié

9 associés

SA avec CA

Activités

Créer et développer une filière bois énergie qui valorise durablement la ressource bois locale.

ORIENTATIONS

S'engager sur l'ensemble de la filière bois énergie, de la production de plaquette forestière à la vente de chaleur auprès des bénéficiaires.

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

Coopérative agricole « Fermes de Figeac »

4 catégories d'associés

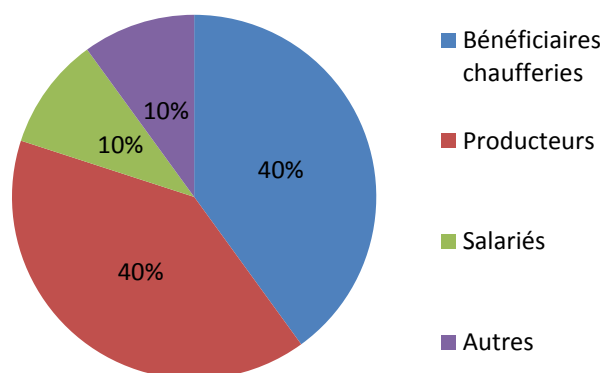
- Salarié : 1
- Bénéficiaires chaufferies : 2 fondateurs, 5 prévus en 2014
- Producteurs : 2 fondateurs (coopératives)
- Autres : 1 CUMA, 1 SAS (photovoltaïque), 2 personnes

Gouvernance

> SA avec Conseil d'Administration dont Laurent CAUSSE est PDG.

4 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place 4 collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



CONTEXTE ET GENÈSE

La Scic vient de la volonté de la coopérative agricole « Fermes de Figeac » de :

- valoriser une ressource locale abondante et contribuer ainsi à une diversification des revenus des agriculteurs de la zone
- Développer ce gisement ENR en cohérence avec les autres ENR du territoire.

Le statut Scic est utilisé car il permet d'associer dans le montage des collectivités, principales bénéficiaires des chaufferies bois installées.

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social en 2013 est de 20 000 €

Chiffre d'affaires

Activité en cours de lancement.

DATES CLÉS

14 novembre 2013 : Assemblée Générale constitutive

5 décembre 2013 : Immatriculation de la Scic Bois Énergie Lot au Registre du commerce et des sociétés

Hiver 2014-2015 : Phase installation et exploitation des premières chaufferies

CONTACTS

Laurent CAUSSE, PDG

laurent.causse@fermesdefigeac.coop

Tél : 05.65.40.82.71

SCIC BEL

ZA Ribaudenque

46120 Lacapelle Marival



CONTEXTE ET GENÈSE

En 2006 un groupe d'habitants se réunit pour protester contre l'implantation d'un centre d'enfouissement nucléaire. Cette action lance l'idée de proposer la production d'une énergie nouvelle. Cette idée se précise quand les habitants d'une commune voisine sont confrontés à un projet de remembrement remettant en cause le maintien du bocage. L'envie d'exploiter le bois de bocage émerge alors. Le bois de Bocage est apparu comme une énergie nouvelle qui permettait de maintenir ce patrimoine écologique et de proposer une alternative viable aux projets de remembrement.

Des élus, des agriculteurs, des habitants et des entrepreneurs locaux se regroupent pour répondre à un appel à projet de la Datar. Le maire de la commune de Chanu, Thierry Aubin, porte le projet. À l'issue de cette réflexion l'idée de la Scic Bois Bocage Énergie se précise. Cependant certaines difficultés ont jalonné sa création. La production de plaquettes pour être rentable nécessite des investissements conséquents ce qui implique un volume d'activité suffisant et donc la mobilisation de nombreux producteurs de bois. Par ailleurs la nouvelle Scic n'avait pas la capacité financière d'assumer seule les investissements liés à la construction des plateformes de stockage. Les communes d'Athis de l'Orne et de Chanu sont venues seconder la Scic en prenant à leur charge la construction des plateformes. Puis les communes ont loué les plateformes à la Scic pour un loyer qui couvrait les annuités des prêts consentis par les communes pour financer les plateformes.

DATES CLÉS

2004 : premières réunions de préfiguration et constitution d'un groupe de travail

7 septembre 2006 : création de la Scic (enregistrement au RCS)

Novembre 2010 : passage de Scic SARL en Scic SA

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Scic Bois Bocage Énergie a fait le choix de ne pas utiliser de bois d'origine industrielle aussi 90% du bois utilisé est d'origine bocagère les 10% restant proviennent de bois d'élagage et forestier.

75 % du chiffre d'affaire est issu de la vente de plaquettes livrées en vrac pour une utilisation comme combustible de chauffage. Les 25% de chiffre d'affaire restant proviennent de l'activité de conseil (formation ingénierie études...) et de l'achat revente de granulés de bois.

Il s'avère que l'activité de vente de bois est déficitaire contrairement à l'activité de conseil qui est bénéficiaire.

Actuellement 54 chaudières sont alimentées (des écoles privées et publiques, des entreprises, des particuliers, et des collectivités, les clients principaux).

La grande majorité des clients a investi dans le capital de la Scic. Les clients se situent dans un périmètre de 20 km autour d'une des plateformes, en l'absence de plateforme les producteurs s'adaptent et stockent le bois chez eux.

Les prix sont déterminés au démarrage entre client et producteur et sont revus tous les ans lors de réunion

d'antenne locale. La plupart des décisions prises sont issues d'un consensus de tous les partenaires.

CLIENTS : Collectivités, entreprises, particuliers.

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social en 2006 était de 4750 €

Le capital social actuel est de 21 600 €

Investissement

Cribleur pour 10 000 €

	2010	2012	2013
Chiffre d'affaires (CA)	253 827 €	319 891 €	466 478 €
Résultat net	-12 503 €	543 €	- 32 752 €

Part du CA avec des opérateurs publics : 85 % *estimation*

Part du CA avec des opérateurs privés : 15 % *estimation*

Réserves impartageables

Les réserves s'élèvent à 4 038 €

PARTIES PRENANTES

5 catégories d'associés

- Salariés : 1
- Clients : 28
- Producteurs : 116
- Collectivités locales : 26
- Personnes physiques ou morales ayant des intérêts communs ou connexes : 15

Gouvernance

SA avec Conseil d'Administration et un Président Directeur général, Gilles DELAUNAY.

5 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en AG :

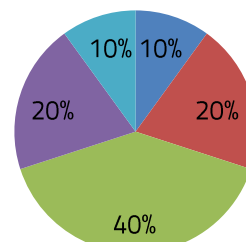
■ Salariés

■ Clients

■ Producteurs

■ Collectivités locales

■ personnes physiques ou morales ayant des intérêts communs ou connexes



CONTACTS

Gilles DELAUNAY Président Directeur général

Laurent Nevoux Coordinateur

laurent@boisbocageenergie.fr

www.boisbocageenergie.fr

02 33 65 15 56

Place de l'église - 61800 CHANU



Activités

La Scic Gâtinais Bois Énergie valorise les espaces forestiers du territoire en vue d'une gestion durable des ressources naturelles. Elle gère la filière locale d'approvisionnement en bois énergie en achetant le bois à des fins énergétiques auprès des producteurs, en faisant contrôler son conditionnement en bois énergie par le réseau des professionnels du territoire et la qualité des produits livrés, et en revendant ce bois. Elle apporte une assistance auprès des entreprises pour un service et une offre de qualité, et elle promeut la filière bois énergie locale sur le territoire à travers l'utilisation de la plaquette forestière.

ORIENTATIONS

La création de la Scic Gâtinais Bois Énergie permet de regrouper au sein d'une structure unique l'ensemble des parties prenantes de la filière bois énergie : les détenteurs de la ressource, les prestataires de service (exploitants forestiers, producteurs de plaquettes, transporteurs...), les usagers (collectivités et particuliers), ainsi que les institutions partenaires. Le **but commun est de faire avancer la filière, de résoudre les problèmes potentiels, d'assurer l'efficacité et la qualité des services**. L'objectif est de professionnaliser et de développer la filière tous ensemble.

Les parties prenantes de la Scic souhaitent rendre possible le développement des chaudières bois en garantissant à tous un approvisionnement en plaquettes forestières durable, régulier, de qualité, à un prix accessible et qui permet de rémunérer l'ensemble des maillons de la chaîne.

Elle veille à défendre une filière s'appuyant sur une gestion durable des forêts afin de préserver ses rôles social, écologique et économique.

Le débouché bois énergie sous forme de plaquettes forestières doit permettre de mener une sylviculture de qualité à travers une gestion durable et raisonnée, avec un objectif de production de bois d'œuvre à terme.

Seuls les bois de moindre qualité issus des coupes d'amélioration des peuplements (éclaircie...) pourront être vendus pour la production de plaquettes permettant ainsi de contribuer à l'amélioration de la qualité des peuplements. Les bois de qualité bois d'œuvre ne seront pas utilisés à des fins de production de plaquettes forestières.

De même, les bois issus de coupes rases non justifiées par des raisons sanitaires ou une sylviculture durable ne seront pas acceptés, de même que des bois issus de coupes non conformes aux réglementations existantes.

Les bois acquis par la Scic seront, dans la mesure du possible, issus de forêts du territoire du Parc gérées durablement (forêts bénéficiant d'un document de gestion durable, certifiés PEFC ou FSC...).

CONTEXTE ET GENÈSE

La valorisation des espaces forestiers est un enjeu fondamental pour le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français. En témoigne l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire (CFT) en 2009 par le Parc, véritable politique forestière, définissant les orientations et actions à mettre en œuvre en faveur du développement forestier sur le territoire.

Le Parc naturel régional du Gâtinais Français a inscrit à travers cette CFT signée en mai 2010 le développement de la filière forêt bois comme un des enjeux majeurs du territoire et a notamment affiché sa volonté de promouvoir l'émergence d'une filière bois énergie locale utilisant en priorité une plaquette d'origine forestière.

Considérant le fait que les connexes issus des entreprises de première transformation sont une ressource limitée sur le territoire du fait de l'absence quasi totale de ces entreprises sur le territoire, et considérant par ailleurs que la ressource en bois dans les forêts du Parc est importante, sous-valorisée et de qualité globalement médiocre, le choix de la plaquette forestière s'est imposé.

En effet, les bois de qualité 2 et 3 représentent respectivement 1,6 et 1,5 millions de m³, sur un total de près de 3,3 millions de m³ de bois sur pied.

La Scic Gâtinais Bois Énergie veillera à défendre une filière s'appuyant sur une gestion durable des forêts afin de préserver ses rôles social, écologique et économique.

« Cette énergie produite localement participera à l'indépendance énergétique du territoire qui devrait s'avérer déterminant dans les années à venir »

CLIENTS

Les clients sont essentiellement des collectivités (Communes ayant des chaudières collectives à plaquettes) mais des entreprises, particuliers, bailleurs sociaux... ou tout autre détenteur de chaudières automatiques à plaquettes pourraient être client de la SCIC Gâtinais Bois Énergie.

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

Le Parc naturel régional du Gâtinais français

5 catégories d'associés

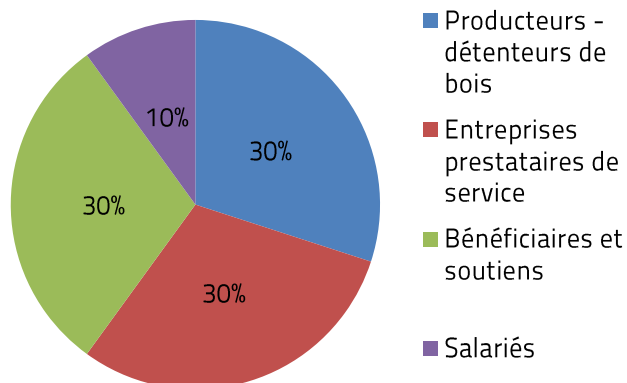
- Salarié : 1
- Détenteurs de la ressource : 12
- Bénéficiaires : 8
- Entreprises prestataires de service : 3
- Soutiens : 7

Gouvernance

SARL avec gérant, Denis MEUNIER.

4 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place 4 collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



DATES CLÉS

Décembre 2011 : première réunion de présentation aux différents acteurs du territoire (propriétaires forestiers, entreprises, collectivités, partenaires techniques...) sur le fonctionnement et les modalités pratiques d'une Scic ainsi que différents scénarios techniques et économiques possibles pour la mise en place d'une Scic bois énergie sur le territoire du Parc

Mars 2012 : réunions de présentation du projet avec trois groupes différents (propriétaires forestiers, entreprises et collectivités) afin de connaître le positionnement de chacun et leur volonté de participer au projet

Mai 2012 : réunion de travail sur les statuts et la charte éthique avec les acteurs ayant manifesté leur intérêt de participer au capital de la Scic

Juin 2012 : réunion de travail sur l'élaboration du plan d'affaires de la Scic

Mars 2013 : Assemblée Générale constitutive

23 mai 2013 : Immatriculation de la Scic Gâtinais Bois Énergie au Registre du commerce et des sociétés (Evry)

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social en 2013 est de 21 400 €

Chiffre d'affaires

Le premier exercice est en cours car il a débuté à la date d'immatriculation de la Scic et se terminera le 30/04/2014.

CONTACTS

Denis MEUNIER, gérant
meunier.mairie.auvers-saint-georges@orange.fr
Scic Gâtinais Bois Énergie
Maison du Parc
20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt

Nicolas Bock, chargé de mission Forêt
n.bock@parc-gatinais-francais.fr
01 64 98 73 93
Parc naturel régional du Gâtinais français
Maison du Parc
20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt

Scic Énergies Renouvelables et Environnement 43

Yssingaux (Haute-Loire)- Auvergne

Transformation association : 24 Avril 2007

3 salariés

57 associés

SARL

Activités

Conseil, étude, assistance à maître d'ouvrage pour la réalisation d'installation de maîtrise de l'énergie et d'utilisation d'énergie renouvelable. Vente de chaleur

ORIENTATIONS

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue **une adhésion aux valeurs coopératives** fondamentales constitutives de son identité :

- la prééminence de la personne humaine, de la démocratie, de la solidarité ;
- l'intégration sociale, économique et culturelle ;
- un multi-sociétariat ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà des intérêts individuels ;
- la responsabilité dans un projet partagé et actif au sein des réseaux coopératifs ;
- la transparence et la légitimité du pouvoir ;
- la pérennité de l'entreprise ;
- des réserves impartageables permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations de coopérateurs.

Le projet d'ERE43 est mû par :

- une forte sensibilité à l'impact des activités humaines sur l'écosystème terrestre,
- une réflexion sur l'incompatibilité de notre mode de fonctionnement avec les limites de cet écosystème,
- une volonté d'action concrète, au quotidien, dans notre environnement proche,
- une attente d'un développement soutenable sur le plan environnemental, social et économique.

Cette structure se veut innovante par plusieurs aspects :

- Elle ne considère pas l'Énergie comme un simple bien marchand mais comme une propriété collective, à laquelle chacun peut prétendre avoir un accès minimum.
- Elle intervient sur un territoire aisément accessible par le plus grand nombre (bassin départemental). Elle se donne pour ambition de contribuer au développement de ce territoire, par l'organisation des filières liées aux énergies renouvelables (bois, photovoltaïque...).
- Elle crée de l'activité et des emplois dans les métiers des énergies renouvelables.
- Elle permet la confrontation des problématiques liées à des intérêts divergents.
- Elle doit participer à recréer du lien entre espace rural et espace urbain.

CONTEXTE ET GENÈSE

La Scic ERE43 s'inscrit dans la continuité d'action, mais aussi de fonctionnement. Elle est issue d'un travail progressif de maturation engagé pour s'adapter au mieux à la croissance des activités ERE43, et aux évolutions du contexte environnant.

En interne, ce changement s'inscrit dans une continuité, en externe, il valide le chemin parcouru.

Le choix de la Scic SARL a été retenu, non pas dans un but de rupture avec le fonctionnement collégial précédent, mais au contraire, à capacité de travail constante, pour

privilégier l'effort de partage des informations sans se soumettre à des contraintes administratives (réelles dans une société anonyme) dont la nécessité ne s'impose pas au regard de la taille (humaine et économique) de ERE43 au moment de la transformation de l'association.

Quelle a été la raison de la création de la Scic ?

Au début des années 2000, une association s'est constituée pour promouvoir les énergies renouvelables. L'enjeu était de trouver une solution « pour ne pas laisser le bois pourrir en forêt » en lui trouvant des débouchés. Le contexte énergétique de l'époque était bien moins favorable à l'émergence du bois énergie. L'association voulait avoir une approche technique et économique de la question.

L'association a commencé comme un bureau d'étude. Mais en 2005 le statut associatif ne semble plus assez lisible et adapté pour porter le projet. L'idée de l'utilisation du statut Scic est alors évoquée. Pour les membres de l'association qui ont choisi de la transformer en Scic, ce choix repose sur la prise en compte de la diversité humaine des associés traduit dans les statuts et sur l'ancrage territorial favorisé par l'utilisation de cette forme de société coopérative.

DATES CLÉS

21 avril 2001 : création d'une association sur les énergies renouvelables

24 avril 2007 : transformation de l'association en Scic (enregistrement au RCS)

2007 Première chaufferie Costette

2008 Chaufferie La Mion

2010 Inauguration Hangar

2011 Réseau de chaleur Mazet

2012 Reconstruction du concept en intégrant les 5 premières années d'expérience (blocage d'une géométrie, des composants à utiliser, d'une méthodologie de travail en construction et en exploitation)

2012 Lancement du projet de déploiement de chaufferies en grappe avec vente de chaleur.

Fin 2013 La première chaufferie de la série des 12

2014 Association de 3 chaufferies pour le chauffage du centre aquatique de Lavoute / Loire

2014 Début du déploiement

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'ambition de la Scic ERE 43 est de fournir un service clef en main « de l'arbre au radiateur » ceci par le biais de circuits économiques et géographiques courts. Les propriétaires forestiers trouvent une solution économique pour entretenir leur forêt et les clients achètent de la chaleur en ayant des garanties sur la provenance et les coûts de la plaquette tout en se déchargeant de la gestion de l'équipement de chauffage qui est positionné à l'extérieur des bâtiments et qui est géré par la Scic ERE 43. L'approvisionnement de la Scic se répartit à peu près à part égale entre du bois forestier et des déchets de scierie.

Les agriculteurs stockent le bois chez eux, ils le livrent en l'état à proximité des chaudières et la CUMA vient broyer le bois sec. Le système de micro chaufferie permet de fournir en chaleur la quasi-totalité des besoins en chaleur des locaux chauffés.

La chaleur est vendue pour un prix de l'ordre de 100 à 120 euros le mégawatt heure. Le contrat a une durée de 15 ans avec une formule de révision annuelle.

CLIENTS :

Bâtiment collectif, hôtel restaurant, Paroisse, collectivité, entreprise.

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social en 2007 était de 12 000 €.

Le capital social actuel est de 27 100 €.

Investissement

4 chaufferies bois Modul'R, un véhicule multi-fonction pour transporter les chaufferies et le bois et un hangar : 614 187 €

Chiffre d'affaires (CA)

Chiffre d'Affaires 2011 : 154 386 €

Chiffre d'Affaires 2012 : 178 927 €

Chiffre d'Affaires 2013 : 338 204 €

Part du CA avec des opérateurs publics : 10 % *estimation*

Part du CA avec des opérateurs privés : 90 % *estimation*

Réserves impartageables

Les réserves impartageables s'élèvent fin 2013 à 36 052€.

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

Personnes venant de toutes catégories socioprofessionnelles et en attente d'une démarche de progrès sociétal.

4 catégories d'associés

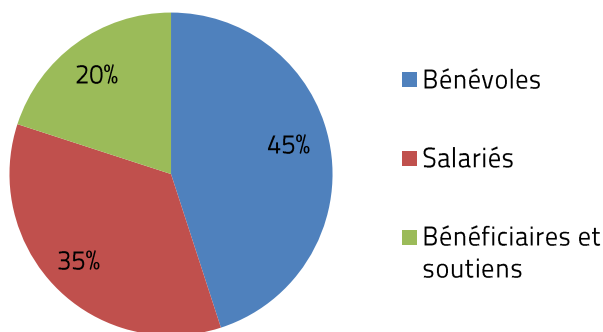
- Bénévoles : 5
- Salariés : 3
- Bénéficiaires : 12
- Soutiens : 37

Gouvernance

SARL avec un gérant, Jacques VILLEVIEILLE

3 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



CONTACTS

Jacques VILLEVIEILLE, gérant

04 71 59 79 24

a-votre-service@ere43.fr

www.ere43.fr

Énergies Renouvelables et Environnement 43 (e.r.e.43)

Zone Artisanale la Guide 2

43200 YSSINGEAUX



Scic Berry Énergies Bocage

Saulzais Le Potier (Cher)/ Centre

Création : 16 novembre 2011

1 salarié

74 associés

SA avec CS

Activités

La Scic Berry Énergie Bocage agit pour :

- L'achat et vente de produits issus de la biomasse non alimentaire
- La gestion de plateformes de stockage, transformation de la biomasse non alimentaire et organisation logistique de la filière
- La promotion du bois énergies, développement des chaudières et dynamisation des acteurs locaux
- La fourniture d'énergies issues de la biomasse non alimentaire

ORIENTATIONS

Créer une filière locale de production et de vente de bois plaquettes peut aider les agriculteurs, à réaliser le travail d'entretien des haies d'une façon adaptée et durable.

La Scic Berry Energies Bocage veut :

- Favoriser l'accès à une énergie renouvelable et locale ;
- Créer une alternative moderne et locale pour la valorisation du bocage ;
- Créer de nouveaux liens sur le territoire et mettre en place un partenariat innovant pour une gestion partagée ;
- Conforter l'emploi et générer de l'activité économique sur le territoire.

CONTEXTE ET GENÈSE

L'idée de la Scic a émergé avec une volonté de mettre en place **un projet efficace sur le plan social, écologique et économique**. La recherche d'un positionnement global prenant en compte tous ces paramètres a été partagé par tous les agriculteurs à l'origine de l'émergence du projet ainsi que par le Pays Berry St Amandois.

L'objectif était de **donner de la valeur au bocage pour assurer son maintien**. La fabrication de bois déchiquetés est apparue comme la solution la plus simple à mettre en œuvre. La première réunion a eu lieu début 2008 les chambres d'agriculture de l'Indre et du Cher ont pris part à cette réflexion dès le début.

L'opportunité de concrétiser ce projet sous forme de Scic est apparue avantageuse sur de nombreux points : la Scic est un outil commercial au service du groupe, ce statut permet d'associer les collectivités au développement de la filière bois énergie et la gestion démocratique « une personne, une voix » a séduit.

La Scic a donc été créée le 18 juin 2011 autour d'un noyau dur de 5 jeunes agriculteurs.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le territoire de la Scic couvre 160 communes du sud de l'Indre et du sud du Cher. Une extension de l'activité est envisagée sous forme d'antenne dans l'Allier et la Creuse.

La Scic utilise en grande majorité du bois de bocage. La garantie de la qualité du produit livré est assurée par un allongement de la durée de séchage du bois qui est au moins de 6 mois.

Le prix de la plaquette livrée est payé à l'agriculteur pour moitié à la livraison sur la plateforme et pour autre moitié au moment de la livraison à la chaufferie six mois plus tard. Cette règle figure dans le règlement intérieur.

Les agriculteurs livrent les plateformes ainsi que certaines chaufferies à moins de 20km et la Scic se charge de livrer les chaufferies par l'intermédiaire de prestataires de service de transport pour notamment deux chaufferies situées à 60 km.

La Scic vend presque exclusivement de la plaquette pour le chauffage. Ce sont les CUMA locales qui broient 90% du bois. La plaquette est **vendue au m3 équivalent énergie**. Les prix sont au-dessus des prix du marché car la Scic ne vend pas que de la plaquette mais aussi un service au territoire en favorisant l'emploi et en préservant l'environnement. Les prix sont contractualisés sur 3 ans avec les clients et les fournisseurs, c'est un engagement multilatéral.

La Scic :

- Accompagne la vulgarisation et l'installation de chaudières ;
- Apporte un conseil pour l'entretien du bocage ;
- Mène des études pour établir des plans de gestion sur une exploitation agricole ;
- Organise des chantiers de déchiquetage et du stockage ;
- Promeut et communique sur le rôle de la Scic
- Mène des recherches pour l'innovation et la structuration de la filière ;
- Commercialise les plaquettes sur le territoire.

CLIENTS

Propriétaires privés de petites chaudières individuelles (entre 25 et 100 KW).

Propriétaires privés de chaudières collectives de type investisseur (entre 100 et 500 KW).

Collectivités ayant mises en place des réseaux de chaleurs (entre 100 et 700 KW).

Collectivités ou privés pour l'achat de bois en paillage.

PARTIES PRENANTES

Les initiateurs

Le pays Berry St Amandois, les agriculteurs du territoire, la Chambre d'Agriculture du Cher et quelques communes qui ont des chaudières à copeaux.

5 catégories d'associés

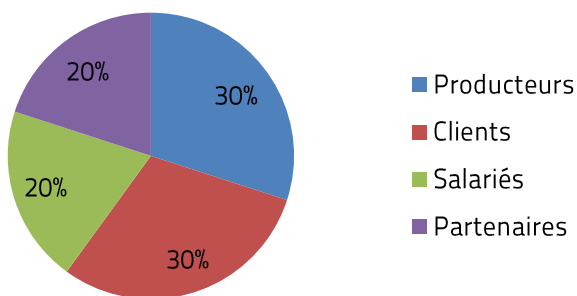
- Producteurs: 31
- Clients : 7
- Collectivités : 19 dont 1 conseil général, 3 comcom et 2 syndicats de pays
- Partenaires : 16 dont 3 chauffagistes, l'UDCUMA et l'ADAR CIVAM
- Salarié : 1

Gouvernance

SA à Conseil de Surveillance Leila LAMANDIER, présidente et Mathieu ACCOLAS, DG

4 collèges de vote

La Scic a choisi de mettre en place des collèges de vote pour pondérer les voix des associés en Assemblée générale :



DATES CLÉS

2007-2008 : Premières réflexions sur la valorisation énergétique du bocage

2009 : Premiers essais de broyage

18 juin 2011 : Création de la Scic et approvisionnement de Neuvy-Saint-Sépulcre

16 novembre 2011 : enregistrement de la Scic au Registre du Commerce et des Sociétés

2012 : Rencontre avec les agents territoriaux (Indre et Cher) et validation par l'AG du code des bonnes pratiques

15 janvier 2013 : Arrivée de l'agent de développement

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Capital social

Le capital social est de 19 500 €.

Investissement

Étuve et matériel informatique : 3 000 €

Chiffre d'affaires

2012 : 53 326.02 €

2013 : 81 085.78 €

Répartition des clients

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs publics (estimation) : 50%

Part du chiffre d'affaires avec des opérateurs privés (estimation) : 50%

CONTACTS

Leila LAMANDIER, présidente

Mathieu ACCOLAS, directeur général

Courriel : scic.beb@voila.fr

Tél. : 06.44.97.00.55

Place de la Mairie

18360 Saulzais Le Potier

